



PRÉFET DE TARN-ET-GARONNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Montauban, le 5 août 2025

Communiqué de presse

Risque élevé de feux de forêt et de végétation sur le Tarn-et-Garonne : appel à la vigilance et rappel des consignes de prévention

En raison des conditions météorologiques actuelles – fortes chaleurs, sécheresse et vent – **le risque de feux de forêt et de végétation est particulièrement élevé dans le département de Tarn-et-Garonne** ce mardi 5 août : *échelle de 3 sur 4, risque orange*.

Le préfet appelle l'ensemble de la population à **faire preuve d'une vigilance maximale et à respecter strictement les consignes de prévention** à savoir :

- Interdiction de fumer en forêt ou à proximité de zones boisées ou sèches ;
- Interdiction d'allumer des feux, barbecues ou feux d'artifice à proximité de la végétation ;
- Ne pas jeter de mégots par la fenêtre d'un véhicule ;
- Veiller à d'éventuels feux de récoltes ;
- Ne pas utiliser d'outils ou machines susceptibles de produire des étincelles (meuleuse, débroussailleuse thermique, etc.) dans les zones à risque.

En cas de départ de feu :

- Alertez immédiatement le 18, le 112 ou le 114 (personnes sourdes et malentendantes) ;
- Donnez l'emplacement précis et restez à distance en toute sécurité ;
- Ne tentez pas d'éteindre un feu important vous-même.

Conformément à la mobilisation engagée depuis le début de l'été, les services de l'État, le SDIS 82 et les forces de l'ordre assurent une surveillance constante de la situation.

Chacun a un rôle à jouer : les comportements responsables sont déterminants pour éviter des drames humains et environnementaux.

Liens utiles :

- <https://www.tarn-et-garonne.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement/Risques-naturels-et-technologiques/l-Les-risques-naturels/Incendie-Feux-de-forets>
- <https://www.ecologie.gouv.fr/dossiers/comprendre-risques-naturels-sen-protger/savoir-feux-foret-vegetation-france>